

CREATION DE E.U.R.L. ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La CCM MARSEILLE ST GINIEZ 217 AVENUE DE MAZARGUES 13008 MARSEILLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M MALEK Mathys, gérant de la société A2M HOLDING actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 168 IMPASSE DES LILAS 2 13340 ROGNAC, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'associé unique.

Nom prénom de l'associé gérant	M MALEK Mathys
Nombre de parts	100
Adresse de l'associé gérant	168 impasse des lilas 2 13340 Rognac
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à la production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du Code du commerce :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'associé unique, à savoir ,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée,

étant entendu que l'associé unique, agissant es qualité, autorise dès à présent la banque à compenser de plein droit la somme ainsi débloquée avec celles qui pourraient lui être dues au titre des opérations réalisées pour le compte de la société en formation avant sa constitution définitive.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Marseille le 24 juillet 2024

JST08

Crédit Mutuel
Arnold CORDERO
Directeur
CREDIT MUTUEL ST GINIEZ
SIRET 539 083 188 00018

